

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT EN IT AVEC L'ARRIVÉE DE NICOLAS QUOY EN QUALITÉ DE COUNSEL

| 29/05/18 |

Nicolas Quoy rejoint le cabinet August Debouzy en tant que Counsel afin de participer au développement du groupe Technologies – Média – Propriété Intellectuelle composé de plus de 25 avocats et dirigé par Mahasti Razavi.

Docteur en droit de la propriété intellectuelle de l'Université Paris II Panthéon-Assas (1998), Nicolas a travaillé pendant 13 ans au sein du cabinet Baker & McKenzie, en tant que Local Partner, puis pendant plus de 6 ans comme Directeur Juridique de la région Europe du Sud pour la Business Unit Enterprise Services de Hewlett-Packard Enterprise, avant de rejoindre August Debouzy.

Avec cette double expérience, Nicolas a développé une expertise pointue en matière de contrats informatiques internationaux complexes. Son parcours en tant qu'avocat, puis juriste en entreprise, et sa vision tant côté client-utilisateur que côté prestataire lui permettent d'intervenir en conseil et en contentieux sur toutes les questions que posent les nouvelles technologies.

Germanophone, et ayant travaillé une année comme chercheur à l'Institut Max-Planck de Propriété Intellectuelle et Droit de la Concurrence à Munich, Nicolas a une grande habitude de travailler à l'international (en particulier lorsqu'il supervisait chez Hewlett-Packard Enterprise l'activité juridique de la Business Unit Enterprise Services pour la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal).

« *Nous sommes ravis que Nicolas rejoigne notre cabinet. Sa capacité à comprendre et anticiper les enjeux pour l'ensemble des parties prenantes lui permet de se positionner comme un interlocuteur privilégié auprès de nos clients* », déclare Mahasti Razavi – Managing Partner.

« *Je suis extrêmement enthousiaste de rejoindre August Debouzy et de pouvoir participer au développement de son pôle Technologies – Média – Propriété Intellectuelle. Le dynamisme de l'équipe et son approche à la fois technique et pragmatique des dossiers sont des atouts qui m'ont particulièrement séduit* », indique Nicolas Quoy.